

POUR NOUS JOINDRE

Avenue des Martyrs 246 – 4620 FLERON

Téléphone: 04 358 42 71

Fax: 04 358 75 25

Mail: doa@saintejulienne.be

Site web: www.saintejulienne.be

Facebook: www.facebook.com/cssjfleron



ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

1^{ER} DEGRÉ (DOA)

DÉVELOPPONS LES POTENTIALITÉS DE CHACUN !



ACCÈS PAR BUS

LIGNES	PROVENANCE
10-138	venant de Liège et Verviers
10	venant de Romsée
69	venant de Jupille
68-268	venant de Retinne
138	venant de Herve
69	venant de Soumagne
33	venant de Trooz
28	venant de Ninane - Chaudfontaine

NOTRE MISSION

Dans l'esprit de l'Évangile,

Former des personnes libres, épanouies, confiantes en elles-mêmes:

- les mettre en capacité d'agir dans la société, de s'impliquer dans l'activité économique;
- les munir des compétences qui feront d'elles des citoyens lucides, capables de prendre des responsabilités dans une société démocratique;
- le tout avec la volonté de donner à chacun des chances égales d'émancipation sociale, quelle que soit leur origine.



Nos réflexions au sein de l'équipe enseignante sont menées actuellement sur trois axes:

- notre école, lieu de **réussite**,
- notre école, lieu de **valeurs**,
- notre école, lieu d'**exigences** et de **rigueur**.

Ces réflexions (projet d'établissement) se traduisent sur le terrain en actions concrètes. Les élèves sont bien entendu associés à nos actions notamment par le biais d'espaces de parole régulés où chacun et chacune peuvent s'exprimer.

PHASE 2: Finalisation de l'inscription sans rendez-vous

du 30 juin au 6 juillet et à partir du 24 août de 9 h à 17 h

Important:

Vous devez vous munir des documents qui vous sont remis par l'école primaire fin juin, à savoir:

1. le Certificat d'Études de Base (C.E.B.) original,
2. l'attestation originale du suivi de langue moderne,
3. le bulletin de fin de 6^e primaire.

Nous vous invitons à remettre le formulaire "activités au choix" au secrétariat élèves dans les 15 jours qui suivent la date de l'inscription. Plus vite le choix sera communiqué, au mieux il sera respecté.

ENSEMBLE, DÉVELOPPONS LES POTENTIALITÉS DE VOTRE ENFANT!



LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

PHASE 1: Préinscriptions uniquement sur rendez-vous

DU LUNDI 15 FEVRIER AU VENDREDI 4 MARS 2016

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 17 h.

Les mercredis de 9 h à 12 h 30 sauf le 2 mars de 9 h à 15 h.

DU 5 MARS AU 24 AVRIL 2016

Aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée.

DU 25 AVRIL AU 31 AOUT 2016

Reprise des inscriptions uniquement sur rendez-vous.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 17 h.

Les mercredis de 9 h à 12 h 30.

Tél.: 04 358 42 71

Important:

Vous devez vous munir:

- 1. du formulaire original d'identification de l'élève obtenu à l'école primaire de votre enfant (volet général, confidentiel);*
- 2. de la carte d'identité de l'enfant.*

ORGANISATION DES ÉTUDES

DOA

Degré
d'observation
autonome

Site ex-Sainte-Julienne

De la 1^{re} à la
2^e année

Direction:
Vincent Krins

Directrice adjointe:
Christel Detry

D2-D3

Enseignement
général,
technique,
professionnel

Site ex-Saint-Laurent

De la 3^e à la
7^e année

Direction:
Michel Ruisseau

Sous-direction:
Jacky Balbeur
Jean-François Fabry

DES INFRASTRUCTURES FONCTIONNELLES

Les classes et la cour de récréation du DOA sont situées sur le site de l'ex-Sainte-Julienne.



Des tableaux interactifs équipent plusieurs de nos classes.

Pour le sport: deux salles de gymnastique – le hall omnisports – la piscine – deux terrains de sport dans la cour de récréation.

Un centre de documentation (CDI) permet aux étudiants et aux professeurs d'accéder à de nombreuses ressources.

Accès à six salles informatiques et à deux laboratoires scientifiques.

Deux salles d'étude, deux réfectoires.

Des ateliers de menuiserie, mécanique, construction, arts, électricité et cuisine permettent une multitude d'apprentissages en fonction des centres d'intérêt des élèves.

UNE ÉCOLE QUI BOUGE

**FÊTE DE L'ÉCOLE LE 21 MAI 2016
VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS**

**SPECTACLE DES ÉLÈVES
ET DES ENSEIGNANTS**

UN FESTIVAL DÉCAPANT!



LA SOIRÉE SOFT FIN JUIN

VOS PRÉOCCUPATIONS

LA SÉCURITÉ

Notre école se veut un endroit sécurisé. Les **entrées** et **sorties** d'élèves sont **contrôlées**.

LES TEMPS DE MIDI

Dans un souci de créer une ambiance de classe idéale et de favoriser les échanges amicaux, il nous semble opportun de n'accorder aucune autorisation de sortie à midi aux élèves du 1^{er} degré. Effectivement, le repas de midi est l'occasion de se retrouver tous ensemble autour d'une table, d'échanger, d'apprendre à se connaître. La surveillance du dîner est assurée par le service d'éducation et une chartre de savoir-vivre est élaborée en début d'année. Il n'y a pas de repas chaud organisé. On mange ses tartines ou des sandwiches froids livrés.

LES FRAIS SCOLAIRES

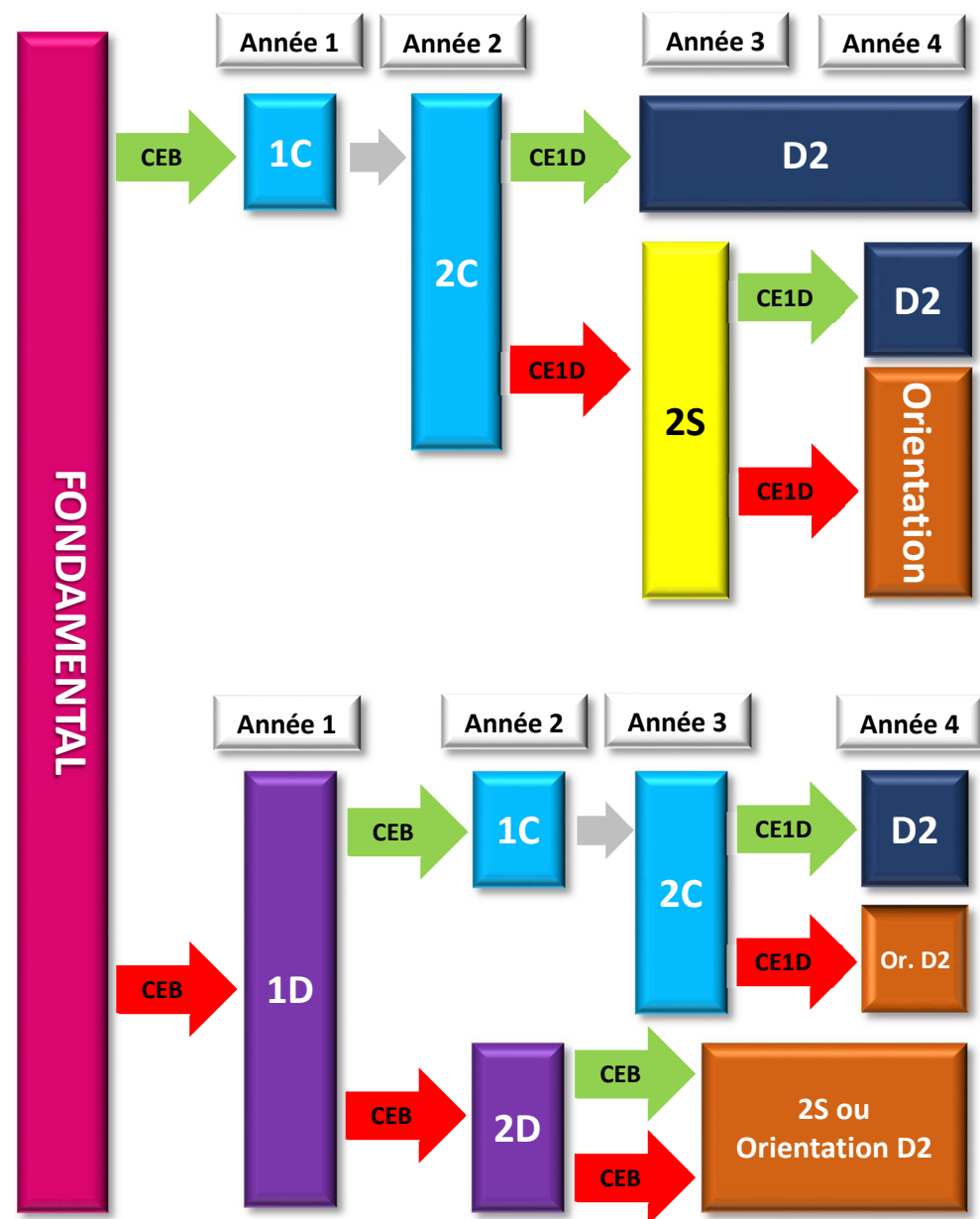
Les subventions reçues de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne couvrent pas entièrement les frais de manuels scolaires, les photocopies et les sorties scolaires et ceux-ci sont donc à la charge des parents. Nous essayons dans la mesure du possible de limiter les frais payés par les familles. Pour ce faire, nous intervenons dans les frais scolaires et nous louons les manuels scolaires afin de ne pas obliger l'achat.

En 1^{re} année, le montant des frais s'élève à 180 €. Le détail et les modalités de paiement sont communiqués en début d'année scolaire.

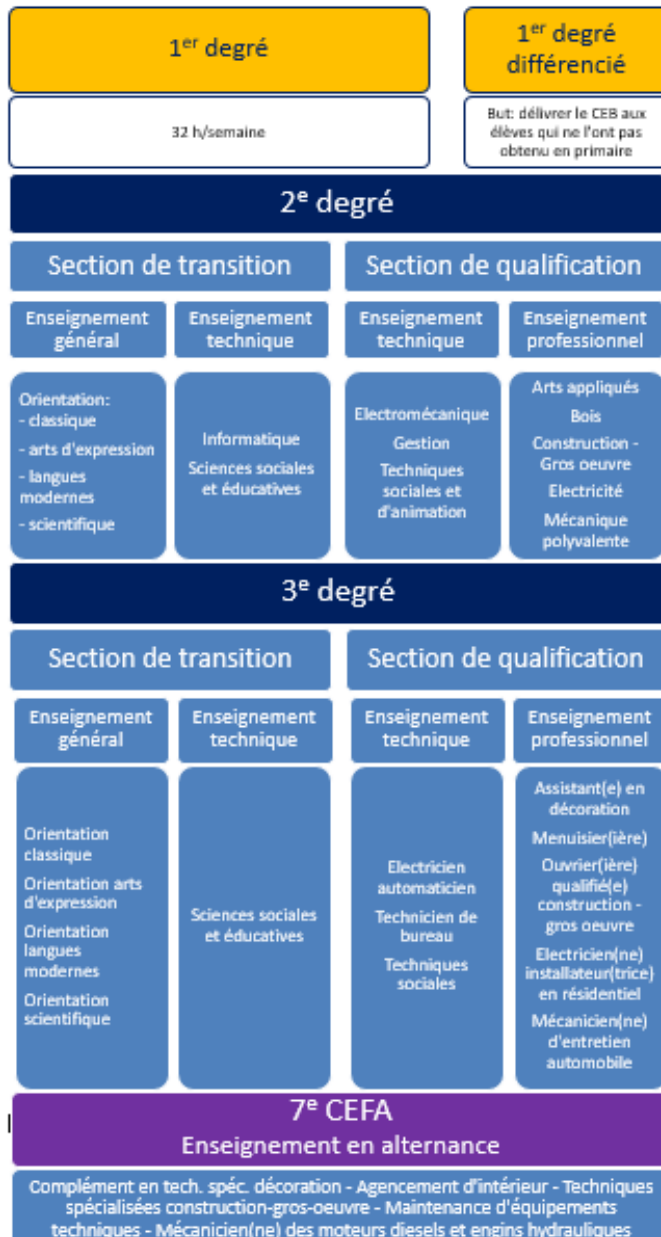
LES RÉUNIONS DE PARENTS

Quatre réunions de parents vous sont proposées durant l'année scolaire (1 par période). Elles sont organisées sur convocation et/ou sur rendez-vous.

SUIVRE L'ÉLÈVE DANS SA PROGRESSION



NOTRE OFFRE D'ENSEIGNEMENT



NOTRE ÉCOLE, LIEU D'EXIGENCES ET DE RIGUEUR

- des règles (ROI – règlement des études) clairement définies:
 - journal de classe
 - carnet de discipline
 - contrat disciplinaire
 - chartes
 - règles d'or
- un éducateur référent par classe
- un titulaire et un co-titulaire par classe
- un suivi attentif du programme
- une évaluation commune
- un travail régulier à domicile



NOTRE ÉCOLE, LIEU DE VALEURS

- des espaces de parole régulés
- un accompagnement par le service éducation
- des activités pastorales (moments forts)
- deux matinées d'accueil les 29 et 30 août 2016
- un petit-déjeuner début septembre
- une journée d'accueil à Wégimont fin septembre
- des activités de parrainage avec les 5e et 6e années
- une cellule "bien-être"
- une soirée d'accueil des parents de 1ère année le 1^{er} septembre à 19 h
- un spectacle élèves-professeurs lors de la fête de l'école



DES GRILLES HORAIRES ADAPTÉES

Début des cours à 8 h 15 – Fin des cours à 15 h 25
(ou 16 h 15 si rattrapage).

1 ^{re} année commune: 32 périodes	
Religion catholique	2
Education physique	3
Français	6
Mathématique	4
Etude du milieu	4
Langue moderne (angl. ou néerl.)	4
Sciences	3
Education artistique	1
Education par la technologie	1
Activités complémentaires et encadrement	4

1 ^{re} année différenciée: 32 périodes	
Religion catholique	2
Education physique	3
Français	8
Mathématique	5
Etude du milieu	2
Langue moderne anglais	2
Sciences	2
Education artistique	2
Activités complémentaires	6

LE 1^{ER} DEGRÉ

Au terme du degré, nous visons l'autonomie de l'élève quant à son travail scolaire.

En 1^{re} année, nous organisons:

- **2 périodes d'encadrement** placées en fin de journée (de 14 h 35 à 15 h 25) le mardi et le jeudi. Les élèves sont encadrés par deux professeurs.
- **2 périodes d'activités** complémentaires au choix.

De plus, des dispositifs de remédiation sont mis en place: co-enseignement, remédiation obligatoire hors grille horaire, accompagnement des élèves qui ont un P.I.A., ...

2 périodes d'encadrement

- méthode de travail
- étude dirigée (devoirs et leçons)
- bien-être
- ordre



Activités complémentaires

Soit choix de 2 activités (1 par semestre):

- informatique
- sciences
- atelier d'expression et de communication
- expression plastique
- sport
- expression corporelle (filles)
- art culinaire
- bois
- électricité

Soit choix du latin (2 h par semaine toute l'année)

En 2^e année, une **école des devoirs** gratuite (lundi, mardi et jeudi de 15 h 25 à 16 h 15) poursuit les mêmes objectifs que les heures d'encadrement en 1^{re} année. Elle n'a pas un caractère obligatoire sauf sur décision du conseil de classe.

NOTRE ÉCOLE, LIEU DE RÉUSSITE

Nous prenons en compte les besoins spécifiques des élèves via:

- des plans individualisés d'apprentissage (P.I.A.)

Concrètement, il s'agit d'une démarche pour accompagner des élèves qui présentent des besoins spécifiques ou qui éprouvent des difficultés dans le cadre de leur parcours d'apprentissage. Des feuilles de route personnalisées aident l'élève à construire un projet personnel et une orientation.

- de la remédiation et du co-enseignement

- des heures d'encadrement en 1^{ère} année

- une logopède (deux matinées par semaine) pour un soutien gratuit aux élèves à difficultés spécifiques

- un centre psycho-médico-social (CPMS) mis à la disposition des élèves et des parents

- l'accès à un Espace Numérique de Travail (ijulienne)

- des activités d'orientation

- une étude surveillée de 15 h 25 à 16 h 15

- une école des devoirs gratuite en 2^e année

- un accès au CDI

- des activités pédagogiques, sportives et culturelles (visites d'expositions, théâtre, cinéma, olympiades de mathématiques)